

TOUJOURS LES ARMOIRIES DE LYON

Réponse de M. DEBOMBURG à M. Louis RÉAL.

A Monsieur Louis RÉAL.

Je vous remercie, Monsieur, de vos observations critiques sur ma lettre à M. Bonnet, relative aux armoiries de la ville, car elles me font connaître un défenseur de plus de la vérité héraldique. Si quelques idées ou opinions nous divisent, le fond reste pour nous le même, *respect du vrai et correction du faux*.

Quant à moi, je ne laisserai jamais passer l'occasion de signaler l'erreur qu'on a commise en mettant au pont Tilsitt un champ d'*azur* pour un champ de *gueules*. Ce sera pour moi un *delenda Carthago* tant que correction ne sera pas faite.

Cela dit, je réponds à votre critique.

I. — Vous vous demandez, Monsieur, s'il est bien sûr que le lion lyonnais existât au XI^e siècle. Hé! pourquoi pas? puisque vous le faites apparaître 39 ans avant J.-C. Ne connaissez-vous pas la *chouette* d'Athènes, le *crocodile* de Nîmes, le *sanglier* gaulois; et si nos ancêtres sont allés à la croisade (ce serait impie de penser le contraire à l'égard d'une ville aussi religieuse que Lyon), est-ce que ces croisés n'ont pu avoir le lion pour bannière? Je crois même qu'ils n'ont pas dû avoir d'autre enseigne. « Les trois lions, d'OR, selon Géliot, pour Lyon-Bour-
« gogne; DE SABLE, selon Ménestrier, pour le Lyonnais;